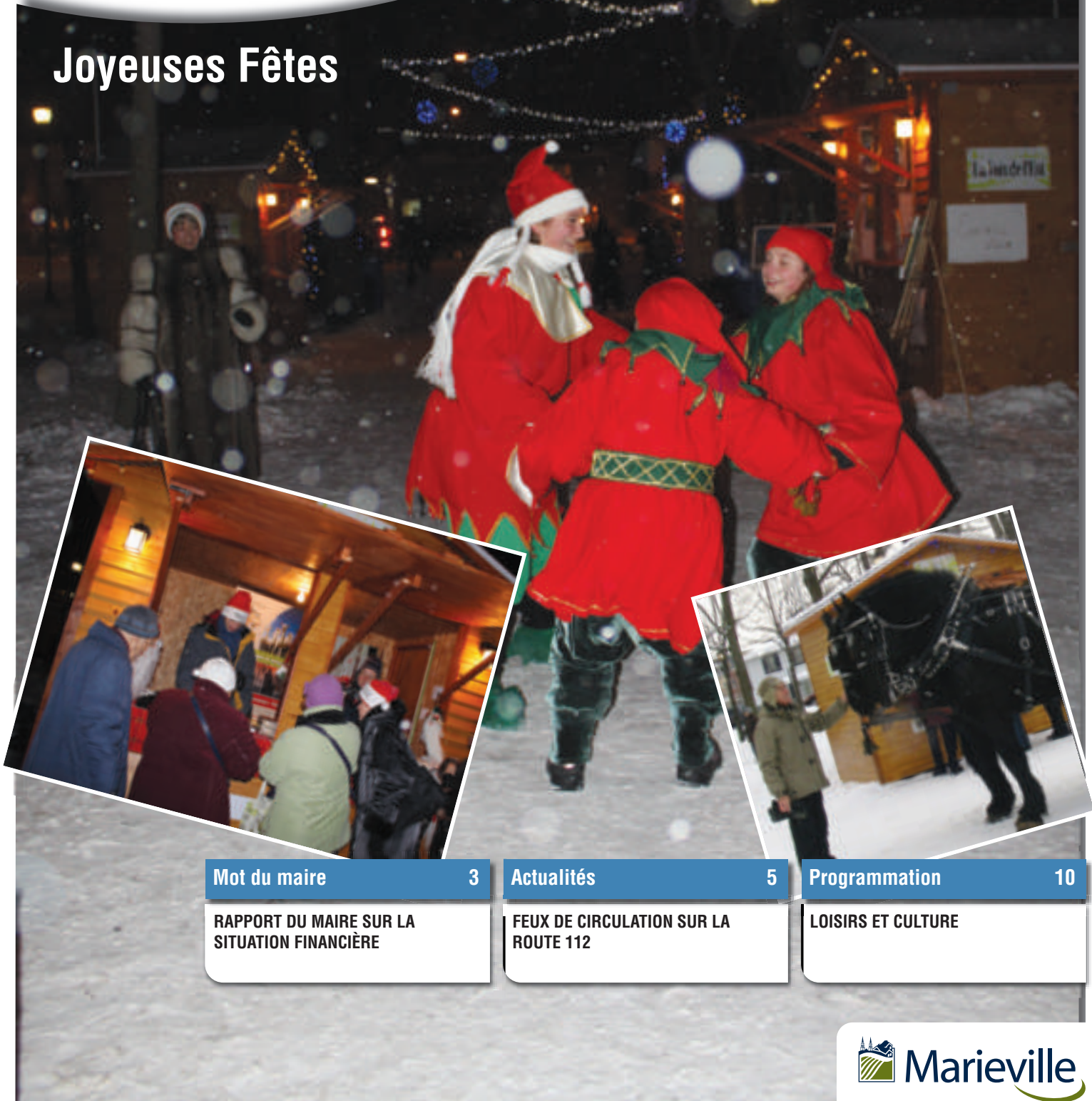


L'INFO BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2011 | VOLUME 8 | NUMÉRO 8

Joyeuses Fêtes



Mot du maire 3

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Actualités 5

FEUX DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 112

Programmation 10

LOISIRS ET CULTURE

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

L'Info Municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievillois par le service postal. Dans certain cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par la Direction générale de la Ville

Conception graphique et impression :

Bienvenu Communications

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)

Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444

Télé. : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Les avis publics

Le Conseil municipal vous invite à consulter *Le Journal de Chambly* pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais en adressant votre demande au préalable.

UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE . . .

Consultez régulièrement le site Internet suivant www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités à Marieville, ou pour récupérer une ancienne édition du bulletin municipal, sous l'onglet *Citoyens > Informations aux citoyens > Journaux*

RÉPERTOIRE POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Alain Ménard, maire • 450 460-0384

Denis Héту, district 1 • 450 460-2517

Pierre St-Jean, district 2 • 450 460-4726

Michel Marchand, district 3 • 450 460-7988

Alexandre Brière, district 4 • 514 778-9989

Louis Bienvenu, district 5 • 450 460-2658

Gilbert Lefort, district 6 • 450 460-7395

PÉRIODE DES FÊTES

HEURES D'ACCUEIL DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Prenez note que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville, du service de protection contre les incendies, de la bibliothèque, de la relance et du développement économique et du service des travaux publics seront fermés du 24 décembre au 4 janvier inclusivement à l'occasion de la période des Fêtes.

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgence nécessitant le secours des policiers, pompiers ou ambulanciers, vous devez composer le 9-1-1. Pour toute autre urgence, vous pouvez rejoindre le Service de la Sûreté du Québec au numéro 310-4141 ou composer le *4141 si vous utilisez un cellulaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

*Les membres du
Conseil municipal et le
personnel de la Ville
de Marieville vous
souhaitent à tous*



*Joyeuses fêtes et bonne
année 2012*



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012

Mois	Date	Heure
Janvier	24	19 h 30
Février	7	19 h 30
Mars	6	19 h 30
Avril	3	19 h 30
Mai	1 ^{er}	19 h 30
Juin	5	19 h 30
Juillet	10	19 h 30
Août	21	19 h 30
Septembre	4	19 h 30
Octobre	2	19 h 30
Novembre	6	19 h 30
Décembre	4	19 h 30

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville • 450 460-4444

Direction générale • 450 460-4444, option 3

Greffe • 450 460-4444, option 2

Loisirs et Culture • 450 460-4444, option 7

Protection contre les incendies

450 460-4444, option 5

Relance et développement économique (permis)

450 460-4444, option 4

Service de gestion des requêtes

450 460-4444, option 8

Travaux publics • 450 460-4444, option 6

Trésorerie • 450 460-4444, option 1

URGENCES • 9-1-1

Sûreté du Québec • 450 460-4429 ou 310-4141

et *4141 pour cellulaire

Ligne Info-crime • 1 800 711 1800

Taxibus • 450 460-4101



CHÈRES MARIEVILLOISES, CHERS MARIEVILLOIS,

L'année 2011 tire à sa fin et cette occasion est propice à une réflexion sur ce qui a été accompli au courant de la dernière année et sur ce qui nous attend pour les prochains mois. Dans ce bulletin, vous pourrez d'ailleurs prendre connaissance du rapport du maire sur la situation financière de la Ville, du programme triennal d'immobilisations ainsi que des objectifs pour le budget 2012. Ces informations sont importantes et vous donnent des renseignements importants que je vous invite à consulter.

Nous le savons tous, des événements inattendus ont eu lieu au printemps et à l'été dernier. Pour toute administration municipale et pour la population en général, une telle situation amène une grande réflexion. Elle nous oblige à revoir nos priorités et à envisager de faire les choses différemment, selon ce que nous avons vécu. Comme je vous l'ai déjà mentionné dans mes précédents messages, la Ville fera tout en son possible pour faire la lumière sur les événements qui ont eu lieu en août dernier. Déjà, plusieurs actions ont été posées et ce dossier suit son cours. À la lumière des validations qui seront effectuées et des possibles recommandations qui s'en suivront, nous aurons alors à prendre une décision. D'ici là, je demande aux citoyens de collaborer afin de fournir les renseignements nécessaires pour faire progresser le dossier.

La bibliothèque commémorative Desautels a aussi été au cœur de nos préoccupations cette année. Sur recommandation des ingénieurs qui surveillaient les mouvements de sol sous le bâtiment, nous avons dû relocaliser la bibliothèque. Au courant de la prochaine année des travaux de désamiantage et, selon les coûts de cette option, une démolition, sont à prévoir. Tout en respectant la capacité de payer des contribuables, la vision du Conseil municipal est de fournir aux citoyens une infrastructure moderne qui répond aux besoins d'une population qui a grandement augmenté au courant des dernières années.

Des discussions sont en cours avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSHR) afin de bâtir une nouvelle école sur le territoire de la Ville. En effet, l'augmentation de notre population avec l'arrivée de jeunes familles met aussi à l'avant plan le besoin de revoir les installations du milieu, particulièrement en ce qui a trait aux écoles primaires.

Plusieurs commerces ont vu le jour à Marieville au courant de la dernière année. Peu importe leur taille, ils contribuent à augmenter l'offre de service aux citoyens et citoyennes et participent au développement de la Ville. Pour poursuivre les avancées dans ce domaine, nous devons obtenir un dézouage et malheureusement, cette partie est loin d'être gagnée. Toutefois, nous redoublerons d'efforts pour y arriver. Marieville, qui recevra le titre de pôle de la MRC de Rouville, doit avoir en mains tous les outils nécessaires pour remplir ce rôle et le dézouage en est un aspect important.

Nombreux sont les citoyens à nous demander des améliorations au niveau du transport en commun. Nous ne pouvons dévoiler tous les détails pour l'instant puisque la Ville est à finaliser une entente mais en juillet 2012, l'offre de service sera grandement améliorée. Selon les résultats du sondage effectué auprès de la population, des départs seront ajoutés vers Longueuil, le terminus Centre-ville à Montréal et aussi vers Saint-Jean-sur-Richelieu. Quant le tout sera finalisé, vous serez informés de ces nouveautés.

Bien que cette dernière année ait été riche en surprises, plusieurs dossiers importants ont progressé. Notamment, l'installation des feux de circulation sur la route 112 à la hauteur du restaurant Le Brac. Nous avons effectué une autre

demande afin que le resurfaçage de la route 227 (Claude-De Ramezay) soit fait sous peu.

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du Conseil municipal pour leur ouverture et leur volonté de travailler à l'épanouissement de notre Ville. Ensemble, nous avons contribué à atteindre nos objectifs d'être à l'écoute des citoyens et de favoriser l'amélioration des services offerts à la population. J'aimerais aussi souligner le travail fait par tous les employés municipaux au cours de la dernière année. Grâce à leur implication, ils permettent la réalisation de nos nombreux projets.

N'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec vos conseillers, nous sommes toujours là pour vous écouter et répondre à vos interrogations. En terminant, j'aimerais vous souhaiter à tous et à toutes, au nom des membres du Conseil municipal et en mon nom personnel, chers concitoyens et concitoyennes, mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la prochaine année.

Joyeux Noël et bonne année à tous !

Alain Ménard, maire

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Le service de protection contre les incendies de Marieville compte une équipe de 24 pompiers, comprenant deux capitaines et deux lieutenants, ainsi que le directeur du service, monsieur Robert Dubuc.

Couvrant un territoire qui couvre 64,25 km², le service répond principalement aux appels en cas de feux de bâtiments, d'accidents, d'odeurs toxiques ou d'alarmes d'incendies. De plus, le service effectue un travail important de prévention. En effet, à chaque année, une partie du territoire de la Ville est visitée à des fins de prévention. L'ensemble du territoire est ainsi couvert à tous les quatre ans. Dans le cadre de la Semaine de prévention contre les incendies, le service organise des exercices d'évacuation avec les écoles, les garderies et les commerces. Un service d'inspection des bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels est



également fait par un technicien de prévention en incendie faisant partie de l'équipe des pompiers.

En plus d'effectuer tout ce travail sur son territoire, le service de protection contre les incendies assure un service d'entraide et de protection contre les incendies le jour pour les municipalités de Rougemont, Richelieu, Saint-Mathias et Sainte-Angèle-de-Monnoir. La Ville de Marieville compte également un service de sécurité, qui circule

partout sur le territoire mais plus particulièrement, visite les parcs et les écoles, lequel est sous la responsabilité du directeur du service.

C'est aussi le service de protection contre les incendies qui assume la gestion des brigadiers et brigadières scolaires. Actuellement, sept personnes à temps plein et trois personnes sur appel s'acquittent de cette tâche importante.



La Sûreté du Québec vous informe RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES

Volet criminel

Dans la soirée du 2 octobre, le théâtre de Marieville a été la cible d'un incendie criminel. Au moment où l'incendie s'est déclaré, il n'y avait personne sur les lieux. À l'arrivée des pompiers, le bâtiment était complètement enflammé. Une épaisse fumée s'est rapidement répandue dans la ville de Marieville. L'immeuble, évalué à 100 000 \$, est considéré perte totale. L'enquête se poursuit dans ce dossier et toute information peut être transmise au bureau des enquêtes du poste de la SQ MRC Rouville.

Volet sécurité routière

Vers minuit le 2 novembre, un agriculteur, qui labourait dans un champ de Marieville, a été victime d'un malaise, de sorte qu'il a fini sa course dans une résidence du rang Ruisseau-Barré. Le tracteur a embouti le mur sud de la maison où se trouvaient les deux seuls occupants, mais ceux-ci n'ont heureusement subi aucune blessure. Quant au conducteur du véhicule agricole, il n'a pas été blessé et aucun transport vers l'hôpital n'a été nécessaire. Les pompiers ont été demandés sur les lieux afin de déterminer si la structure de la maison n'avait pas été affaiblie, par prévention pour les gens y résidant; le couple a ensuite pu réintégrer le domicile.

Sergent Martin Lavoie

OPÉRATION NEZ ROUGE

Opération Nez rouge du Bassin de Chambly est de retour. Le Centre de Bénévolat de la Rive Sud - point de service de Chambly sera maître d'œuvre de l'opération Nez rouge pour une sixième année consécutive. La centrale de la région du Bassin de Chambly couvre les municipalités suivantes : Chambly, Carignan, Saint-Mathias, Richelieu, Marieville, Sainte-Angèle-de-Monnoir. En cas de fatigue ou de consommation d'alcool abusive, vous pouvez obtenir les services de raccompagnement.



Cette année la centrale ouvrira ses portes aux dates suivantes : 2-3-9-10-15-16-17-22-23-24-29-30-31 décembre 2011.

Pour obtenir le service dès le 2 décembre : 450-658-4325

Pour devenir bénévole : 450-658-4325

LES CENDRES NE FONT PAS BON MÉNAGE AVEC LES ORDURES

Toute personne désirant se défaire des cendres de son foyer ou poêle à combustion lente a la responsabilité de s'assurer que celles-ci soient éteintes et refroidies avant d'en disposer dans la collecte des ordures. Ces précautions sont nécessaires pour la sécurité de tous, citoyens et employés affectés à la collecte.

En effet, à chaque année, des cendres disposées de façon négligente ou imprudente sont la cause d'incendies dans les camions à ordures ou dans les sites d'enfouissement, sans compter ceux dans les poubelles ou autres contenants inappropriés.

Lorsque vous videz votre poêle, foyer ou fournaise, assurez-vous de prendre les précautions suivantes :

- Utilisez une pelle et un contenant en métal.
- N'utilisez jamais l'aspirateur près d'un poêle ou d'un foyer qui vient d'être nettoyé.
- Entreposez les cendres à l'extérieur.
- Ne jetez jamais les cendres aux ordures avant une période sécuritaire de 72 heures, en vérifiant que celles-ci sont bien froides.
- Placez les cendres dans un sac, ou une boîte fermée, avant de les jeter dans le bac à ordures, ou de les déposer au chemin, afin d'éviter la formation d'un nuage de cendres lorsque les éboueurs videront le bac dans le camion.

MARIEVILLE OBTIENT TROIS FLEURONS!

C'est avec une grande fierté que la Ville de Marieville a obtenu trois fleurons à la classification horticole des Fleurons du Québec. Cette première participation est donc une réussite et reconnaît les efforts déployés afin de faire de la ville un milieu de vie agréable et fleuri.

« Nous sommes très fiers d'avoir obtenu cette classification. Le processus est très rigoureux et plusieurs aspects, tant résidentiel, commercial qu'institutionnel, ont été soigneusement étudiés pour en arriver à ce résultat », souligne le maire de Marieville, monsieur Alain Ménard. « Ces fleurons sont une source de motivation pour la Ville, mais aussi pour tous les citoyens afin d'améliorer, année après année, l'environnement horticole de Marieville », de conclure monsieur Ménard.

Née en 2006, la classification horticole des Fleurons du Québec reconnaît, par une cote officielle de 1 à 5 fleurons, l'embellissement horticole et paysager des municipalités québécoises. Cette formule de classification



horticole offre à toutes les municipalités d'afficher les Fleurons du Québec, un label horticole reconnaissant leurs actions d'embellissement horticole et celles de leurs citoyens. Au-delà de l'amélioration du milieu de vie des résidents et des visiteurs, elle s'inscrit dans une dynamique particulièrement importante dans le Québec d'aujourd'hui : celle du développement durable.

LANCEMENT OFFICIEL DU SERVICE COVOITURAGE ROUVILLE

La MRC de Rouville, en collaboration avec le Réseau de Covoiturage, est fière de pouvoir offrir à ses citoyens un service de covoiturage, simple, pratique, économique et écologique. C'est avec le slogan « Mettons fin aux bouchons, covoiturons » que les citoyens sont invités, dès maintenant, à s'inscrire gratuitement au www.rouville.covoiturage.ca.

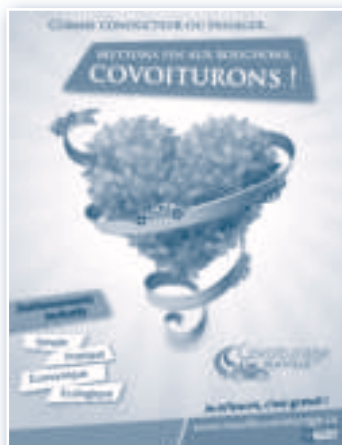
L'initiative, issue du conseil des maires, permet de fournir une alternative de mobilité et de transport collectif à l'ensemble des citoyens de la MRC de Rouville. Que ce soit pour covoiturer dans Rouville, vers Montréal ou à l'extérieur de la région métropolitaine, le service est accessible à tous. Des stationnements incitatifs sont également mis à la disposition des citoyens dans chacune des municipalités du territoire afin de faciliter les déplacements.

En effet, le covoiturage permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de voies réservées au covoiturage permet d'optimiser la vitesse de déplacement des véhicules sur la route. Comme conducteur ou passager, tout le monde peut faire sa part pour l'environnement. Une personne qui pratique le covoiturage sur une base quotidienne économise au minimum 2 500\$ par année.

Le système de navigation proposé par Covoiturage Rouville offre la possibilité d'utiliser un

calculateur de frais et de CO2 » pour bien réaliser les économies engendrées par le covoiturage. Le site www.rouville.covoiturage.ca est convivial et facile d'utilisation. Il permet de trouver rapidement un partenaire de covoiturage et ce, en toute confidentialité. La logistique de ce dernier est assurée par le Réseau de Covoiturage, un chef de file au Canada dans l'industrie du covoiturage.

Pour obtenir toute l'information relative au service de Covoiturage Rouville, les citoyens sont invités à consulter le www.rouville.covoiturage.ca ou à communiquer avec M. Laval Dubois, coordonnateur adjoint à l'aménagement du territoire par courriel au ldubois@mrcrouville.qc.ca ou par téléphone au 450-460-2127, poste 231.



MANDAT POUR LA VALIDATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL

Suite aux inondations survenues le 28 août dernier, la Ville de Marieville a lancé un appel d'offres pour procéder à la validation de ses réseaux d'égouts sanitaire et pluvial. Le mandat a été octroyé à la firme Génipur lors de la séance du Conseil du 15 novembre dernier et permettra de rassurer la population quant à la performance des installations et s'il y a lieu, de fournir des recommandations à la Ville.

De plus, pour obtenir un portrait de la situation, un mandat a été octroyé afin de procéder à des inspections des installations résidentielles sanitaires et pluviales pour chaque résidence faisant l'objet de réclamation. « Une firme d'experts a aussi été mandatée par l'assureur de la Ville dans le cadre de son dossier. Cette firme a déjà acheminé à chaque réclamant un questionnaire détaillé pour recueillir des données. Plusieurs actions sont prises dans ce dossier afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise », précise le maire de Marieville, monsieur Alain Ménard.

MARIEVILLE AURA SES FEUX DE CIRCULATION SUR LA 112

Après des demandes répétées auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ), la Ville de Marieville est parvenue à un protocole d'entente afin de mettre en place des feux de circulation à l'intersection de la route 112 et du chemin de Chambly. Ces feux seront en fonction au plus tard en début 2012.

« Nous sommes très heureux que ce projet se concrétise enfin. Nous avons un accord de principe depuis 2007 pour l'implantation des feux, mais il restait à établir un protocole d'entente déterminant le partage des coûts de l'installation. Ce secteur a connu une grande expansion et un achalandage accru. Les feux de circulation s'avéraient nécessaires pour assurer la sécurité et la fluidité à cette intersection », souligne le maire de Marieville, Monsieur Alain Ménard.

Les travaux, qui ont débuté en début de semaine, représentent un investissement total de 500 000 \$. Les coûts sont assumés à part égale entre la Ville et le MTQ, pour une valeur de 250 000 \$ chacun. La date de mise en service des feux de circulation est prévue pour le début 2012.

UN ÉNORME SUCCÈS POUR LA GRANDE FÊTE DE L'HALLOWEEN À MARIEVILLE

Le service des Loisirs et de la Culture de la Ville de Marieville s'est associé pour une deuxième année consécutive à la compagnie théâtrale Labo 5 pour offrir aux résidents de Marieville une journée mémorable dans le cadre des festivités de l'Halloween. Le dimanche 30 octobre dernier entre 13 h et 17 h, une ribambelle d'enfants déguisés, petits et grands, ont envahi le centre-ville de Marieville afin de participer aux activités proposées lors de cet événement. Étaient au programme, les épreuves de Dracula, diseuse de bonne aventure, photo en plein air et plusieurs autres activités macabres et lugubres. Deux représentations de l'excellente pièce de théâtre interactive *Le Fruit Magique* ont eu lieu au gymnase de l'école Crevier et plus de 300 personnes se sont déplacées pour y assister.

La grande gagnante du concours de maisons décorées est madame Jeanne Lavigne domiciliée au 109, rue Loïsele à Marieville. Également, madame Audrey Desmarais s'est vue remporter le premier prix du concours de citrouilles décorées grâce à une citrouille nous rappelant «Jack O'Lantern». De plus, la deuxième édition du concours de chiens déguisés, orchestrée par l'Association des propriétaires de chiens de Marieville, fut un véritable succès puisque plus de cinquante chiens ont déambulé avec leurs maîtres dans les rues. Nous voulons remercier ces petites bêtes adorées et leurs colorés maîtres pour cette journée extraordinaire.

La Ville de Marieville ainsi que Labo 5 tiennent à remercier leurs nombreux partenaires essentiels (Ludik Designer Confiseur, Association des

Propriétaires de chiens de Marieville, Cercle de fermières de Marieville, Studio de photographie Juliane Laplante, Maison des Jeunes L'Adrén'Ado, Oumph Multimédia, Home Hardware, Tout pour Toutou, Clinique vétérinaire de Marieville) à la réalisation de cette magnifique fête halloweenesque et vous convient l'an prochain pour un autre rendez-vous plein de frissons.



BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE DESAUTELS

Suite aux travaux nécessaires pour procéder à l'enlèvement du crépi architectural de la bibliothèque commémorative Desautels, la Ville de Marieville a reçu des recommandations précisant le processus suggéré pour réaliser ces travaux. Un appel d'offres est lancé pour procéder à ces travaux.

Comme à l'époque de la construction de la bibliothèque, les crépis utilisés contenaient souvent une faible proportion d'amiante, cet aspect a aussi

été analysé dans le cadre des travaux à réaliser. Puisque le crépi du bâtiment de la bibliothèque commémorative Desautels est construit de cette façon, lorsque des travaux doivent être réalisés, il faut tout d'abord procéder à l'enlèvement de l'amiante. Un appel d'offres est lancé pour procéder à ces travaux dont la réalisation est prévue pour le début d'année 2012. Pour la Ville, il est essentiel que la bibliothèque permette de répondre aux besoins d'une population grandissante. Pour rencontrer cet objectif, parmi les différentes

possibilités dans ce dossier, le Conseil privilégie la démolition du bâtiment actuel. Cette décision est toutefois tributaire des coûts engendrés par de tels travaux de démolition. Profitant de l'appel d'offres lancé pour le désamiantage, la Ville demandera également des prix optionnels pour la démolition du bâtiment. Le Conseil désire s'assurer que l'option retenue soit celle qui permettra d'assurer à long terme le service de bibliothèque au coût le plus avantageux possible pour les citoyens.

Collecte de sang

À MARIEVILLE 21 OCTOBRE 2011

La collecte parrainée par Sivaco Québec, Infasco et les Métallos 6818 et 6839 a permis de recueillir les dons de 136 personnes. Les organisateurs Adéline et Maurice Soucy remercient les donateurs, les bénévoles et les commanditaires de l'activité soit l'Âge d'Or, Claudette Forest présidente, marché Provigo Daniel Choquette et Parmalat Aurel Daigle.



Photo Renaud Soucy

Sur la photo Raymonde Théberge, Marcelle Viens, Jacqueline Leduc, Jacques Jodoin, Normand Leduc, Cécile Pomerleau, Francine Davignon, Bernadette Martel, Cécile Bédard, Marie-Blanche Bonneau, Adéline Soucy, Lucette Duplessis, Guy Poirier, Jeannot Bradette, Pierre Piedalue et Marc-André Ross. N'apparaissent pas sur la photo Maurice Soucy, Arthur Massé, Junior Martel et Robert Dubuc..

MARIEVILLE REMERCIE SES BÉNÉVOLES

La Ville de Marieville a présenté sa Soirée des Bénévoles, le 11 novembre dernier. Elle a ainsi voulu souligner l'implication de ses bénévoles, sans qui la qualité de vie à Marieville ne serait pas ce qu'elle est. Dégustation chocolatée, fines liqueurs, ambiance lounge et sourires étaient au menu. La surprise de la soirée fut la prestation de l'auteur-compositeur-interprète, et depuis peu acteur, Kevin Parent. Celui-ci a conquis le public présent par ses succès et son sens de l'humour craquant. Sa prestation acoustique a été fort appréciée particulièrement en raison de son agenda chargé. Le célèbre chanteur a pris le temps de venir rencontrer les bénévoles de Marieville entre des sessions de promotion du film *Café de flore* à Los Angeles et Paris.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et dans un souci de maintenir la meilleure information quant à la gestion de la Ville, je vous livre le présent rapport dont le contenu a été établi en avril 2011 par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, à l'occasion de leur vérification de l'exercice financier 2010 de la Ville de Marieville. En outre, nous couvrirons le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, les indications financières préliminaires de l'année 2011 et nous survolerons les objectifs du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2012.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 (DONNÉES EXTRAITES DU RAPPORT FINANCIER)

Évaluation foncière imposable (au 1^{er} janvier 2010): 747 031 100

Dettes à long terme (au 31 décembre 2010) : 16 995 772

	CONSOLIDÉ (1)	VILLE	ORGANISMES
Revenus	12 158 539	12 152 353	327 160
Charges de fonctionnement	11 797 181	11 838 918	279 237
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	361 358	313 435	47 923
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	1 954 449	1 927 815	26 634
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42 308	42 308	
Remboursement de la dette à long terme	(861 806)	(861 806)	
Affectations			
Activités d'investissement	(27 104)	(13 196)	(13 908)
Excédent (déficit) accumulé	(90 269)	(90 269)	
Autres éléments de conciliation	40 148	40 148	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 419 084	1 358 435	60 649

(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Les vérificateurs ont procédé à la vérification des états financiers au 31 décembre 2010, de l'exercice terminé à cette date.

Je vous cite un extrait du rapport du vérificateur :

« Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des

procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le 4 mai 2010, la Ville a modifié la durée probable d'utilisation des immobilisations. Cette modification a été appliquée seulement pour les immobilisations acquises après le 4 mai 2010. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cette modification aurait dû être appliquée pour les immobilisations acquises avant le 4 mai 2010 et ce, de manière rétroactive. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers n'ont pas été déterminées.

Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Marieville et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RAPPORT SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

La Ville de Marieville a réalisé plusieurs projets prévus dans le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013, à savoir :

- ◆ Travaux de pavage, de bordures et d'éclairage dans le Domaine des Ruisseaux, phase 1B-1 et 2;
- ◆ Travaux d'infrastructures dans le Domaine des Ruisseaux, phase 3;
- ◆ Réfection de différents trottoirs et de bordures sur le territoire de la Ville;
- ◆ Travaux de réfection (planage et nivelage du chemin des Trente-Six);
- ◆ Élargissement de la rue des Roseaux entre la rue Saint-Césaire et la route 112;
- ◆ Remplacement d'un ponceau sur le chemin de Saint-Césaire;
- ◆ Installation d'enseignes aux parcs Arc-en-Ciel et Blanchard;
- ◆ Acquisition d'un rouleau compacteur / vibreur à asphalte;
- ◆ Acquisition d'une remorque basculante pour le transport du rouleau à asphalte;
- ◆ Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service des Travaux publics;
- ◆ Acquisition d'une unité de lavage à pression électrique pour le service des Travaux publics;
- ◆ Acquisition de 2 véhicules pour le service de la Relance et du Développement économique;
- ◆ Achat d'équipements informatiques;
- ◆ Achat d'équipements pour la protection contre l'incendie;
- ◆ Achat d'équipements pour les travaux publics;
- ◆ Achat d'équipements pour les loisirs.

INDICATIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE 2011

La Ville de Marieville a adopté en décembre 2010 ses prévisions budgétaires pour l'année 2011. Les revenus et les dépenses étaient estimés à 14 360 455 \$, incluant les autres activités financières et affectations. À ce jour, la santé financière de la Ville demeure toujours très bonne.

Au cours de l'année 2011, plusieurs projets ont été réalisés :

- Adoption d'une politique de gestion contractuelle de la Ville de Marieville;
- Relocalisation temporaire des locaux de la bibliothèque municipale au sous-sol de l'église;
- Aménagement d'un parc canin sur la rue Chambly;
- Participation de la Ville de Marieville à la classification horticole « Les Fleurons du Québec »;
- Mise en place d'un comité consultatif de loisir;
- Adoption d'un code d'éthique pour les élus.

OBJECTIFS 2012

Budget

En cette période de l'année, nous sommes en pleine préparation du budget pour l'année 2012. Tous les membres du Conseil municipal sont parfaitement conscients de la situation économique actuelle et de ses impacts. Il va sans dire que nous en tiendrons compte dans l'élaboration de notre prochain budget, en cherchant à optimiser nos services afin de respecter nos objectifs qui sont d'améliorer continuellement les services municipaux de nos concitoyennes et concitoyens.

Surtout, nous désirons que ce budget reflète la volonté du Conseil de viser une amélioration constante de ses services. La dernière année a été riche en événements dans plusieurs domaines et une chose est certaine, nous voyons plus que jamais la nécessité de redéfinir certaines priorités. C'est dans un souci constant d'amélioration et de proactivité que nous nous questionnerons et que nous agirons pour favoriser l'épanouissement de notre collectivité et la satisfaction de sa population.

C'est dans cette perspective que nous porterons une attention particulière aux objectifs suivants :

- Mettre en place une politique familiale visant à soutenir le plein développement des familles marievilloises en répondant à leurs besoins spécifiques.
- Mettre en place une politique de reconnaissance des organismes.
- Poursuivre les investissements dans les infrastructures municipales afin de les améliorer, en respectant le plan d'intervention et les priorités d'action.
- Favoriser le développement de la Ville en matière agro-touristique par la mise en place d'un marché public ciblant les produits du terroir et l'achat local.
- Mettre aux normes l'usine de filtration d'eau de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau de Chambly-Marieville-Richelieu (Sect'eau) afin d'assurer un service adéquat à la population.
- Agir en concertation avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSHR) pour offrir à la population des institutions d'enseignements répondant à la nouvelle réalité démographique de la Ville.
- Revoir les besoins quant au service de bibliothèque afin de s'assurer de répondre aux besoins actuels et émergents de la population.
- Poursuivre le travail afin de favoriser l'enrichissement collectif.
- Améliorer la qualité de vie des citoyens en maximisant toutes les ressources financières gouvernementales disponibles afin d'offrir des services à moindre coût.
- Mettre en place un service de transport en commun en partenariat avec le CIT Chambly-Richelieu-Carignan qui répond aux besoins actuels de la population.
- Procéder à la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées.
- Poursuivre les démarches entreprises avec la clinique Médi-Soleil afin d'offrir sur le territoire de Marieville un service de clinique de médecine familiale.
- Collaborer avec l'organisme Développement Marieville et les marchands locaux pour dynamiser les artères commerciales principales de la Ville.
- Pour assurer la pérennité des services de la Ville et la capacité de payer des citoyens et citoyennes, planifier à long terme le développement du territoire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de vous préciser les projets d'immobilisations de la Ville de Marieville pour les années 2012-2013-2014 puisque l'adoption du programme triennal d'immobilisation est prévue en décembre prochain. Toutefois, notre souci sera d'améliorer les infrastructures publiques (aqueduc, égout, voirie, éclairage de rue), en tenant compte des aides gouvernementales possibles.

Le maire,



Alain Ménard

Note : Comme le stipule la Loi sur les cités et villes, nous présentons le tableau de rémunération et allocations de dépenses versés aux élus municipaux. Par ailleurs, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même fournisseur qui ensemble totalisent plus de 25 000 \$ pour la période du 2 novembre 2010 au 11 novembre 2011, a été déposée en séance ordinaire du 15 novembre 2011. Elle est maintenant disponible au Service du greffe.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX NOVEMBRE 2010 À OCTOBRE 2011

VILLE DE MARIEVILLE

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	26 819,61	13 409,81
Conseillers	7 158,63	3 579,32

MRC DE ROUVILLE

	Rémunération de base :
Maire	3 501,97
Présence à chaque séance : Maire ou maire suppléant	137,34

ENTREPOSAGE DU BOIS DE CHAUFFAGE

L'entreposage du bois de chauffage est autorisé pour toutes les classes d'usage résidentiel dans le respect de certaines règles :

Aucun permis n'est requis, toutefois, la réglementation municipale doit être respectée.

Environnement

- l'entreposage extérieur en vrac est prohibé ;
- le bois de chauffage doit être cordé et proprement empilé ;
- le bois de chauffage livré en vrac doit être empilé dans les 15 jours de sa réception.

Quantité autorisée : 10 cordes de bois maximum par terrain. Une corde de bois est égale à 3,625 mètres cubes (1,22 mètre de hauteur X 1,22 mètre de largeur X 2,44 mètres de longueur).

Sécurité : aucune des ouvertures du bâtiment principal ne doit être obstruée, de quelque façon que ce soit, par le bois de chauffage.

Implantation

- sur le même terrain que le bâtiment principal ;
- dans la marge arrière ou dans une des marges latérales ;
- distances minimales :
 - d'une ligne latérale de terrain : 1,5 mètre ;
 - de toute autre ligne de terrain : 0,3 mètre ;
- hauteur maximale permise : 1,22 mètre, calculée à partir du niveau du sol adjacent.

Période autorisée

- si entreposé en marge arrière : en tout temps ;
- si entreposé en marge latérale : du 1^{er} octobre au 30 avril.

Le bois de chauffage ne doit servir que pour une utilisation personnelle.

Règles à respecter pour l'installation d'un abri d'auto temporaire

RAPPEL IMPORTANT

Les abris temporaires ne nécessitent aucun permis mais cependant, la réglementation municipale doit être respectée. Sachez que dans le cas contraire, la Ville pourrait émettre une amende.

Prérequis - Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain pour pouvoir y ériger l'abri.

Période d'autorisation - Du 1^{er} octobre au 30 avril.

Endroits autorisés - Cette construction saisonnière est autorisée dans toutes les zones pour les habitations unifamiliale, bifamiliale et trifamiliale et les maisons mobiles.

Implantation :

- sur le même terrain que le bâtiment principal qu'il dessert ;
- dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès ;
- distances minimales :
 - 0,6 mètre de toute ligne de terrain latérale ;
 - 1 mètre de l'emprise de rue ;
 - à l'extérieur du triangle de visibilité.

Environnement :

- l'abri doit être propre, bien entretenu et ne présenter aucune pièce de construction délabrée ou démantelée.

Dimensions :

- hauteur maximale permise : 3,4 mètres calculée à partir du niveau du sol adjacent ;
- superficie maximale totale du ou des abris d'auto temporaires permise : 60 m².

Matériaux - seuls les matériaux suivants sont autorisés :

- pour la charpente : métal ;
- pour le revêtement : polyéthylène tissé et laminé.

Le revêtement doit couvrir entièrement la charpente. Les plastiques et les polyéthylènes non tissés et non laminés sont spécifiquement prohibés.

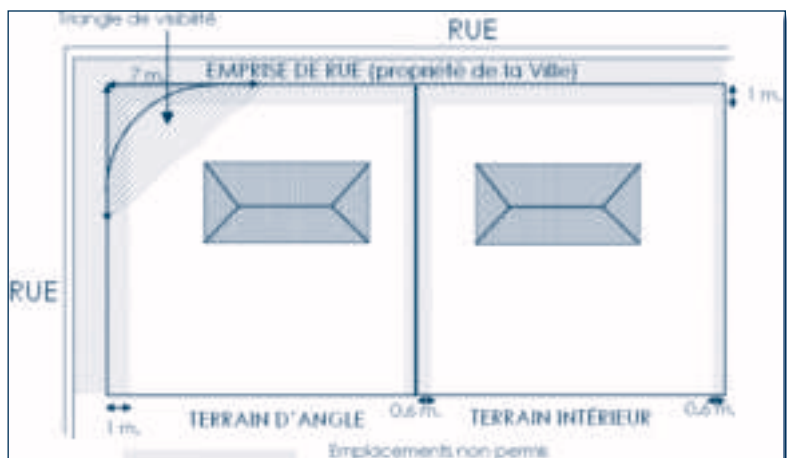
Autres dispositions :

- ne doit pas servir à des fins d'entreposage ;
- seuls les abris de fabrication reconnue et certifiée sont autorisés ;
- l'ouverture d'entrée peut être temporairement refermée mais seulement avec le même matériau que celui du recouvrement.

Amendes :

Rappelons que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende. Pour connaître les détails sur le montant des amendes, référez-vous au Règlement de zonage no. 1066-05.

Pour une installation conforme, informez-vous auprès du service de la Relance et du développement économique au **450 460-4444, option 4**



COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES ET COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Les collectes des déchets domestiques du vendredi 23 décembre et du vendredi 30 décembre 2011 s'effectueront comme à l'habitude. Il en est de même pour la collecte des matières recyclables du 30 décembre 2011.

Il est important de déposer vos bacs après 19 h, la veille ou avant 7 h, le matin même. Les retardataires devront attendre à la prochaine collecte.

Petits rappels :

- **Stationnement de nuit interdit**: du 15 novembre au 15 avril. Si vous avez des visiteurs, en informer la Sûreté du Québec ;
- **Protection de votre terrain** : installer des tuteurs près du trottoir pour guider plus facilement le conducteur du tracteur. Les tuteurs doivent être plantés à 10 cm (4") du trottoir.

Il est interdit de :

- **déposer la neige** sur les trottoirs, dans les rues, sur le coin des rues et dans les ruisseaux ;
- **déposer la neige** dans les îlots centraux situés dans les rues en cul-de-sac (rues Hubert, Daigneault et Arès) ainsi que sur les terre-pleins (rues H.-E.-Bryant, Henri-Bourassa, Des Rosiers, et boulevard Ivanier) ;
- **souffler la neige** sur les bornes d'incendie.

MAISON DES JEUNES DE MARIEVILLE

Plusieurs projets sont en branle à la Maison des jeunes. En fait, les jeunes travaillent présentement sur la conception d'outils tels que : des cartes, des affiches et un roman-photo qui serviront à prévenir l'intimidation, un problème que plusieurs jeunes subissent ou font subir. Les jeunes ont également créé aux cours des dernières semaines des cadeaux faits de leurs mains pour les bénéficiaires de services du Centre d'action Bénévole et qui leur seront remis à Noël.

Pour terminer, les membres, jeunes et adultes de la MDJ feront très bientôt la vente de billets pour un tirage qui aura lieu au mois de mars. En

achetant un billet, vous courrez la chance de gagner un des prix suivants :

2 billets pour le spectacle de Messmer, un chandail autographié par un joueur du Canadien, un forfait bain flottant et massage, une séance photo professionnelle – des laissez-passer pour le Zoo de Granby et Arbraska et plusieurs autres prix. Contactez-nous pour vous procurer vos billets 450 708-0635.



Notez que la MDJ sera fermée du 24 décembre au 4 janvier inclusivement pour la période des Fêtes.

Photo: Dans le cadre de la soirée des bénévoles, la maison des jeunes a rencontré Kevin Parent, Chantal Trudel, présidente conseil d'administration, Philippe Barrett-Turner, vice-président comité de jeunes, Kathy Lemieux-Girard présidente comité de jeunes, Kevin Parent.

COURS D'INITIATION À L'INTERNET

Si l'internet vous intéresse et que vous aimeriez apprendre à être au fait de cette technologie et ce moyen de communication, le Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir, situé au 146, chemin du Ruisseau-Barré, à Marieville, offre deux niveaux de formation:

1. Débutant
2. Intermédiaire.

Une session de cours débutera en janvier 2012,

pour une durée de 10 semaines, à raison de 2 heures par semaine, au coût est de 200 \$.

Le nombre de places est limité, chaque personne chemine à son rythme et reçoit une attention particulière.

Vous pouvez vous inscrire à partir du 9 janvier, en contactant le 450 460-2825.

Horaire des fêtes

DU CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR ET DE LA CABOTINE

Les bureaux du Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir seront fermés du 23 décembre 2011 à midi, au 3 janvier 2012. Toutes les activités reprendront mercredi le 4 janvier dès 8 h 30.

Le magasin La Cabotine sera fermé les jours suivants : samedi 24 décembre, lundi 26 décembre et samedi 31 décembre 2011, lundi et mardi 2 et 3 janvier 2012.

Les membres du Centre d'Action Bénévole et de La Cabotine souhaitent à chacun et chacune un très joyeux temps des Fêtes. Santé, bonheur, prospérité pour la prochaine année.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS POUR LES IMPÔTS

Des personnes pour compléter des déclarations d'impôt sont demandées au Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir à Marieville. Ces personnes doivent avoir du temps libre en février, mars et avril et avoir déjà complété des déclarations d'impôt. Une formation de mise à jour par les deux gouvernements, provincial et fédéral, aura lieu en janvier. Pour vous inscrire 450 460-2825.

UN MARIEVILLOIS AU CONSEIL DU CSSS DE ROUVILLE

Monsieur Gilles Delorme a été élu récemment sur le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Rouville. Monsieur Delorme cumule plus de trente ans d'expérience en gestion des ressources humaines, en développement organisationnel et en formation. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de direction et de conseil dans le domaine de l'administration, de la consultation et de l'éducation auprès d'entreprises majeures des secteurs privés et publics.

Monsieur Delorme siège également au conseil d'administration du Fonds Rouville de la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville, de Développement Marieville et du Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec.

QUOI FAIRE

7 et 8 janvier - VENTES À LA CABOTINE

La Cabotine est le magasin de vêtements et d'articles usagés du Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir, situé au 220, rue Ouellette, à Marieville. Les prochaines ventes à 5 \$ le sac vert auront lieu les vendredis et samedis 7 et 8 janvier 2012 et 4 et 5 février 2012. Aussi, n'oubliez pas la super vente de jouets à moitié prix, jusqu'au 23 décembre 2011. Les heures d'ouvertures sont le lundi, mardi et mercredi de 10 h à 16 h 30, le jeudi et vendredi de 10 h à 18 h et le samedi de 12 h 30 à 16 h 30.

17 JANVIER - DÎNER Conférence

Le Centre communautaire l'Entraide Plus est un organisme à but non lucratif servant de centre d'activités de jour pour toute personne de 50 ans et plus. Un dîner est organisé le 3^e mardi du mois, de 11 h à 13 h, suivi d'une conférence à 13 h 30 (GRATUITE). Le coût pour le dîner est de 5 \$ à 6 \$ pour le dîner. Pour information : 450 658-4469

29 janvier - Brunch annuel du Club Gym-As de Marieville

Le brunch annuel au profit du Club Gym-As aura lieu le dimanche 29 janvier 2012, à la salle des Chevaliers

de Colomb. Les billets seront en prévente le 18 décembre, de 9 h 30 à 15 h 30, à l'entrée du gymnase de la Polyvalente Mgr-Euclide-Théberge.

9 février – Dîner communautaire St-Valentin

Le CAB La Seigneurie de Monnoir vous convie à un dîner communautaire avec menu et ambiance de la Saint-Valentin le jeudi 9 février 2012, à 11h30, à la salle des Chevaliers de Colomb à Marieville, 245, rue Ouellette. Veuillez réserver votre place au 450 460-2825. Prenez note qu'il n'y a pas de dîner communautaire en janvier 2012.

Animation du samedi matin

ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

(Lieu : à cause du déménagement de la bibliothèque, ces activités ont lieu à la cafétéria de l'école Crevier, 1835, rue du Pont)

17 décembre 2011

«Le lac au renne perdu» spectacle interactif par La petite valise Théâtre.

Éclipse s'est éclipsé. Le jeune renne Éclipse a disparu lors de la dernière éclipse de lune. Pour le retrouver, le père Noël commande à ses deux plus énergiques lutins de se rendre dans la lugubre forêt du loup Langue Noire. Mais nos lutins sont quelque peu tête en l'air... Malgré les avertissements de la chouette Girouette, ils cherchent, pirouettent, se questionnent et culbutent. À travers leurs cabrioles, leur courage sera mis à rude épreuve. Une chance que leur lanterne magique s'allume quand un danger approche!

Deux comédiens sur scène avec un décor pivotant et des chansons rythmées.

De 10 h à 10 h 45.
Pour les 2 à 7 ans



Samedi 21 janvier

«L'Homme-castelet» par Marionnettes du bout du monde. Voici l'histoire insolite et étonnante d'Arthur, un roi hurluberlu vivant dans un château à jambes et dont les rêves parcourent couloirs et greniers. Tout y est : sons, voix, musique, personnages lilliputiens, objets animés et l'attention soutenue des enfants assistant au spectacle.

Avec un comédien sur scène ambulante, ses marionnettes, décor et musique.

De 10 h à 10 h 55.
Pour les 3 à 9 ans.

Samedi 18 février



«Bach et Bémol», spectacle de marionnettes par Les Porteuses d'Histoire. Une histoire réinventée de la vie de J.-S. Bach en trois mouvements qui nous fait connaître la musique de ce compositeur. Spectacle unique, fantaisiste et grandiose!

Avec deux comédiennes sur scènes, marionnettes, décor et musique.

De 10 h à 10 h 50.
Pour les 5 à 12 ans.

Samedi 17 mars

«Patjoulie aux mille couleurs», conte interactif par Fée Rose-Lise. À l'écart d'un village tropical vivaient deux jeunes frères ayant de la difficulté à communiquer parce qu'ils ne parlaient pas... ils étaient sourds. Patjoulie, petite fille de huit ans, artiste et très futée, aidée de son minuscule chien Bleu-Blanc-Rouge aura une bonne idée pour mettre de la couleur et de la joie dans leur vie et celle des villageois.

Une comédienne sur scène, décor, musique, théâtre, danse et chansons.

De 10 h à 10 h 45.
Pour les 2 à 8 ans

«TINTIN ET LE QUÉBEC»
PAR TRISTAN DEMERS

Rencontre d'auteur - Une conférence surprenante qui nous plonge au cœur de la Révolution tranquille.

Inspiré de son livre «Tintin et le Québec», l'auteur raconte, avec l'aide d'images inédites, la place immense qu'occupait le héros d'Hergé dans la «Belle Province», témoin de l'effervescence sociale et culturelle qui nous animait au début des années 60.

L'entrée est gratuite mais l'auditoire est limité pour plus d'intimité. Vous devez demander et obtenir votre billet de réservation à l'avance au comptoir de prêt de la bibliothèque.

Des prix de présence seront tirés au sort parmi les participants.

Vendredi 27 janvier, à 19 h.

Pour les adultes.

Lieu : local de la catéchèse, au sous-sol de l'église.

GRANDE GÉNÉROSITÉ POUR
LA GUIGNOLÉE!

Les pompiers de Marieville, en compagnie de leurs familles et amis, ont permis d'amasser la somme record de 9 000 \$ samedi le 3 décembre dernier dans le cadre de la guignolée. En plus des dons en argent, beaucoup de denrées ont aussi été recueillies. Le directeur du Service de protection contre les incendies Robert Dubuc tient à remercier tous les bénévoles, Prêt-à-savourer et Tim Horton's pour avoir fourni le café aux pompiers.

QUIZMANIA
CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Jeu questionnaire interactif sous forme visuelle sur grand écran pour trois catégories de participants : 10 à 13 ans, 14 à 20 ans, 21 ans et plus. Un quiz où tous les participants peuvent donner leurs réponses. C'est gratuit et il y a des prix à gagner pour chacune des catégories, au mérite et pour participation. Les places sont limitées et la préinscription se fait à la bibliothèque.

Vendredi 3 février, à 19 h.

Lieu : local de la catéchèse, au sous-sol de l'église.



LOISIRS ET CULTURE

PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA PROGRAMMATION HIVER 2012

Lieu : Maison des loisirs

2005, rue du Pont, Marieville

Horaire : X = périodes d'inscription correspondantes

Activités socioculturelles		
Villes	Jeudi 5 janvier	Vendredi 6 janvier
	9 h à 12 h 13 h à 16 h 30 18 h à 20 h	9 h à 12 h 13 h à 16 h 30 18 h à 20 h
Marieville	X	X
Richelieu Sainte-Angèle-de-Monnoir Saint-Jean-Baptiste		X
Autres villes		X

Activités aquatiques			
Villes	Jeudi 5 janvier	Vendredi 6 janvier	
	9 h à 12 h 13 h à 16 h 30 18 h à 20 h	9 h à 12 h 13 h à 16 h 30	18 h à 20 h
Marieville	X	X	X
Richelieu Sainte-Angèle-de-Monnoir Saint-Jean-Baptiste		X	X
Autres villes			X

Pour connaître la programmation complète des activités, consultez la brochure transmise par la poste à la mi-décembre ou visitez le site web de la Ville de Marieville www.ville.marieville.qc.ca

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE 2012

Dans le cadre de la semaine de relâche scolaire du 5 au 9 mars 2012, la Ville de Marieville a élaboré une programmation regroupant un éventail d'activités sportives, culturelles, intellectuelles et récréatives pour les jeunes âgés entre 5 et 12 ans (maternelle à 6^e année). Le coût de chacune des activités inclut les frais d'admission aux sorties, le transport et le personnel d'animation le plus divertissant de la région. Au programme des sorties rocambolesques au Cosmodôme, à la Récréathèque, au Centre des sciences de Montréal, au cinéma et aux quilles et à Fun-o-Max.

Horaire : départ des jeunes à 8 h 45
arrivée des jeunes à 15 h 45

Lieu de rassemblement : Sous-sol de la Maison des Loisirs au 2005, rue du Pont

Des forfaits à la semaine au coût de 124 \$ ou des sorties individuelles à prix variés sont offerts aux jeunes. De plus, un service de garde entre 7 h et 8 h 45 et de 15 h 45 à 18 h est aussi disponible au coût de 7 \$ par jour ou de 30 \$ pour le forfait semaine.

Les inscriptions aux activités de la semaine de relâche sont prévues le jeudi 5 et vendredi 6 janvier 2012 de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h à la Maison des loisirs (2005, rue du Pont).

Pour l'horaire complet de la semaine de relâche scolaire ou le formulaire d'inscription, veuillez consulter le site Internet de la Ville de Marieville au www.ville.marieville.qc.ca ou communiquez avec le service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444 option 7

On vous attend en grand nombre !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR L'ÉVÉNEMENT MARIEVILLE RÉTRO

Le service des Loisirs et de la Culture est à la recherche de bénévoles désirant faire partie du comité organisateur de Marieville Rétro, l'exposition de voitures anciennes. Si vous désirez vous impliquer activement au processus de réalisation d'un événement d'envergure tel que Marieville Rétro, veuillez communiquer avec monsieur Jonathan Gendron, Coordonnateur aux loisirs de la Ville de Marieville au 450 460-4444 poste 276. Quelques rencontres sont prévues au cours des prochaines semaines. Au plaisir de se côtoyer!!!

ARTISTES RECHERCHÉS

Afin de réaliser la programmation des spectacles estivaux, Un Air d'Été, Fête nationale, Spectacles Jeune public etc., la Ville de Marieville est à la recherche d'artistes professionnels, semi-professionnels et de la relève. La Ville veut ainsi promouvoir les arts de la scène et notre talent local.

Groupes musicaux et chanteurs (euses) de tous styles, humoristes, spectacles pour les enfants et artistes de variété provenant particulièrement de la région sont invités à envoyer leur dossier de présentation ainsi que leur démo avant vendredi le 2 mars 2012 et ce, par courrier ou courriel aux coordonnées ci-dessous :

Ville de Marieville
Service des Loisirs et de la Culture
682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

Courriel : loisirsulture@ville.marieville.qc.ca

Seulement les candidats retenus seront contactés.

Pour plus d'information, téléphonez au 450 460-4444, option 7



Comité consultatif en loisir :**À LA RECHERCHE DE MEMBRE**

Le Conseil municipal est à la recherche d'une personne qui désire s'impliquer au niveau du Comité consultatif en loisir pour combler un poste dont le mandat est un terme de deux ans.

Ce comité a comme mandat d'étudier les questions relatives aux différents aspects de la programmation du service des loisirs et de la culture. Il formule des recommandations au Conseil municipal à l'égard des questions et dossiers qui lui sont soumis par ce dernier. Les membres du Comité devront être résidents de la

Ville de Marieville et représenter l'un des milieux suivants : 3^e âge, parent d'adolescent, parent de jeune de 0 à 12 ans, secteur communautaire, secteur sportif, secteur culturel et secteur socio-économique.

Toutes personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en écrivant une lettre d'intention au service des loisirs et de la culture au plus tard le 16 janvier 2012. Celle-ci devra être transmise par la poste au 682, rue Saint-Charles, Marieville, Québec, J3M 1P9, en

personne au 2005, rue du Pont à Marieville, par télécopieur au 450 460-2123, ou encore par courriel à loisirs-culture@ville.marieville.qc.ca. SVP, mentionnez clairement quel milieu vous désirez représenter et pourquoi.

Pour plus d'information, téléphonez au 450 460-4444, option 7.

RETOUR SUR LES JOURNÉES DE LA CULTURE À MARIEVILLE

À Marieville était présentée la deuxième édition des Journées de la Culture les 30 septembre, 1^{er} octobre et 2 octobre derniers. Les résidents de Marieville ont pu profiter d'une programmation diversifiée pour tous les goûts. Les activités ont débuté le vendredi soir par une rencontre d'auteur. L'auteur invité, Jean-Pierre Charland, a rencontré des gens passionnés par la littérature québécoise.

Le samedi 1^{er} octobre, la compagnie de théâtre Labo 5 a ouvert ses portes au public en présentant l'envers du décor d'une production de théâtre. Cet atelier interactif a su charmer les participants par son originalité.

Dimanche, le 2 octobre, les activités prévues à l'extérieur ont déménagé dans les locaux de l'école Crevier, compte tenu de la température peu clémente. Toutefois, la foire du livre a attiré des acheteurs profitant de prix réduits pour se procurer des livres usagés en très bon état. En fin d'après-midi, Mathieu Gaulin et Jacynthe Riverin ont présenté avec enthousiasme un programme faisant découvrir les facettes du saxophone et du piano.

La Ville de Marieville tient à remercier tous les participants qui se sont déplacés malgré la pluie et vous réserve d'autres surprises pour la prochaine édition.

**QUOI FAIRE PENDANT LE CONGÉ DES FÊTES?**

Patinoire extérieure et aire de glace
Terrain des loisirs (2005, rue du Pont)
Tous les jours de 7 h à 23 h

Accès au local pour chausser ses patins entre 9 h et 22 h tous les jours

* Accessibles selon les conditions climatiques

Butte à glisser

Parc Sainte-Marie-de-Monnoir (335, rue Chambly)
Tous les jours de 7 h à 23 h

* Accessibles selon les conditions climatiques

Sentiers glacés

Au parc Édouard-Crevier (intersection Claude-De Ramezay et du Pont)

Tous les jours de 7 h à 23 h

* Accessibles selon les conditions climatiques

Horaire des bains libres – congé des fêtes

Piscine intérieure (école secondaire Mgr.-Euclide-Théberge) 677, rue Desjardins

Coût : 2 \$ enfant
3 \$ adulte

* bonnet de bain obligatoire pour tous

Date	Familial	Adulte
24 au 26 décembre	FERMÉ	FERMÉ
27 au 30 décembre	14 h à 16 h	---
31 décembre au 2 janvier	FERMÉ	FERMÉ
3 janvier	14 h à 16 h	---
4 au 6 janvier	14 h à 16 h	18 h à 20 h

* Pour l'horaire complet des bains libres, veuillez consulter le site Internet de la Ville au www.ville.marieville.qc.ca ou communiquez avec le service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444 option 7

Centre d'accès communautaire à l'internet (CACI) service gratuit

Navigation libre sur le web, travaux scolaires et rédaction de curriculum vitae, etc.

Lieu : Maison des loisirs (2005, rue du Pont)

Horaire : lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30

Samedi 8 h 30 à 12 h

* **Fermé du 23 décembre au 4 janvier 2012 inclusivement pour le congé des fêtes**

Fête d'enfants à la piscine

Samedi et dimanche à partir de 16 h

Viens fêter à la piscine avec tous tes amis sous une animation stimulante et divertissante de la part du personnel aquatique de la Ville de Marieville.

Voici les trois thématiques offertes :

- * L'évasion des pirates
- * Les aventures de la mer
- * Safari aquatique

Coût : 70 \$ / heure ou 90 \$ / une heure et demie

Pour information : 450 460-4444, option 7

Conditionnel à la disponibilité des moniteurs aquatiques.



COMMUNICATION SPÉCIALE À CONSERVER

La MRC de Rouville a apporté des changements importants à la journée de collecte des matières résiduelles domestiques. Pour plus d'information sur ces changements, référez-vous au guide distribué par la poste par la MRC ou visitez le www.mrcrouville.qc.ca

CALENDRIER 2012

A CONSERVER

CHANGEMENT À LA JOURNÉE DES COLLECTES

(JANVIER 2012)

D	L	M	J	V	S
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				

(FÉVRIER 2012)

D	L	M	J	V	S
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

(MARS 2012)

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

(AVRIL 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

(MAI 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

(JUIN 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

(JUILLET 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

(AOÛT 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

(SEPTEMBRE 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

(OCTOBRE 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

(NOVEMBRE 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

(DÉCEMBRE 2012)

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

Legend:

- Déchets domestiques (SECTEUR A)
- Déchets domestiques (SECTEUR B)
- Matériaux dangereux (RDO) et appareils électroniques et électriques (RE)
- Déchets domestiques (SECTEUR A) et matières recyclables (SECTEURS A et B)
- Matières recyclables (SECTEURS A et B)
- Matériel volumineux

© 2012 | MRC de Rouville

JOURNÉES DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DOMESTIQUES

Les deux secteurs sont délimités par la route 227.
 Les résidences situées sur la route 227 font partie
 du secteur B (long de l'Église, rue Claude De Grandby
 et Chemin du Nouveau Saint-Louis Est).